Envoyé en préfecture le 03/10/2025
Reçu en préfecture le 03/10/2025
Publié le
ID : 085-200065795-20250929-D29092025_07-DE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

LES ACHARDS

COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : **33**
Nombre de conseillers présents : **20**
Nombre de conseillers représentés : **6**
Nombre de conseillers ayant participé au vote : **26**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 23/09/2025, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Christelle GAUBERT, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Vincent BELLEAU, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU

Absents donnant pouvoir : Evelyne BAUD a donné pouvoir à Christine GUILLOTEAU, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Sarah MICHON a donné pouvoir à Nicole EDOUARD, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Christelle GAUBERT, Antoine GUILLET a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Martial CAILLAUD a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT
Absents excusés : Sarah RENAUD, Sébastien HULIN, Hélène LEMESLE
Absents : Corinne BRAUD, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D29092025_07 : Contrat de cession pour l'accueil du spectacle Ensorcelarium de la compagnie Memento Moriboum de l'association Le Cochon Voyageur - Animation du 31.10.2025 Halloween aux Halles

Madame Lynda PRUVOST, Adjointe à la commission Sport et Vie associative, en charge de l'organisation de l'animation « Halloween aux Halles », expose au Conseil Municipal qu'il convient de conclure un contrat de cession de droits artistiques avec l'association Le Cochon voyageur pour la représentation du spectacle « Ensorcelarium », interprété par la Compagnie Momento Moriboum.

Le spectacle de l'association Le cochon voyageur a été choisi lors de la commission « Commission Sport et Vie associative » en date du 02/07/2025.
Ce spectacle de magie, d'une durée de 45 minutes, sera présenté à 3 reprises dans la soirée le vendredi 31 octobre 2025, entre 16h30 et 20h00, sur la Place des Halles, dans le cadre des animations prévues pour la soirée « Halloween aux Halles ».

Le montant de la cession est fixé à 640,00€ TTC, frais annexes inclus.

Le contrat de cession, annexé à la présente délibération, fixe les conditions et obligations respectives de la Commune des Achards et l'association Le Cochon Voyageur représentant la Compagnie Memento Moriboum.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix POUR :

- **APPROUVE** le principe d'accueillir le spectacle « Ensorcelarium » de la compagnie Memento Moriboum ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, Michel VALLA ou son représentant à signer le contrat de cession de droits entre la commune des Achards et l'association Le Cochon Voyageur, annexé à la présente délibération, ainsi que tous les documents s'y rapportant ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Envoyé en préfecture le 03/10/2025
Reçu en préfecture le 03/10/2025
Publié le
ID : 085-200065795-20250929-D29092025_07-DE

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST,

Le Maire,

Michel VALLA

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 03/10/2025
Au registre